

Conditions Générales de Vente

OBJET

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société SpringCard et de son Client dans le cadre de la vente des marchandises et de toutes les prestations proposées par SpringCard.

Il est spécifiquement admis par l'acheteur son adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente et de ce fait, aucune de ses conditions générales n'est applicable.

PRIX

Les prix des marchandises sont spécifiés sur les devis émis par SpringCard et sont valables trente (30) jours après la date d'édition, sauf mention contraire.

A défaut de devis, les prix des marchandises et prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande.

Les prix sont libellés en EUR ou USD et calculés hors taxes. Ils sont mentionnés Ex-works 91120 Palaiseau, France.

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que SpringCard peut être amenée à octroyer.

SpringCard s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

COMMANDE ET ACCUSÉ DE RÉCEPTION

La commande du Client est réputée acceptée à l'édition d'un Accusé de Réception (AR) émis par SpringCard. Cet AR est transmis au Client qui doit en vérifier les termes: prix, délai et autres conditions spécifiques de vente.

Aucune modification, résolution ou annulation de la commande par le Client ne sera prise en compte après l'envoi par Springcard au Client de l'AR, sauf accord exprès, préalable et écrit de SpringCard et ce quelle qu'en soit la raison avancée par le Client.

En cas d'accord de SpringCard pour une résolution ou annulation de la commande par le Client, compte tenu des contraintes qu'elle engendre pour SpringCard, le Client devra régler à SpringCard une somme égale à cinquante pour-cent (50%) du montant du total de la commande.

LIVRAISON

La livraison est effectuée au lieu indiqué confirmé sur l'AR et donne lieu à l'émission d'un Bon de Livraison (BL).

Les frais et risques du transport sont supportés en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées, l'acheteur devra formuler toutes les réserves

nécessaires sur le BL à réception desdites marchandises.

Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR. Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts ni à l'annulation de la commande.

FACTURATION ET PAIEMENT

Springcard émet ses factures suivant son propre format et modèle de facture et transmet ses factures par courrier électronique exclusivement, à l'adresse indiquée par le client dans le contrat.

De manière générale, si le Client souhaite des spécificités et des modifications dans le mode d'envoi (courrier électronique) ou dans le format et le modèle standard de facture, un montant forfaitaire de quarante-cinq (45) € HT. sera surfacturé de plein droit et automatiquement pour chaque particularité et pour chaque facture émise. Toute facture est réputée acceptée par le Client si elle n'a pas été contestée avec une raison valable selon les lois du commerce par courrier électronique à sales@springcard.com ou par courrier recommandé dans les huit (8) jours calendaires suivant la date d'émission de la facture.

Le paiement des factures s'effectue par virement, les frais de virement étant à la charge de l'acheteur. Le paiement est à effectuer comptant à la commande pour un nouveau client ou trente (30) jours nets après la date d'expédition pour un client déjà en compte chez SpringCard, sauf indication contraire.

Conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, en cas de retard de règlement, sera dû de plein droit une pénalité composée d'une indemnité calculée sur la base de cinq fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de quarante (40) € H.T. pour chaque rappel. Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restant due, et court à compter du jour suivant la date d'échéance de règlement mentionnée sur la facture sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

PROPRIÉTÉS

1/ Réserve de propriété

La société SpringCard conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou

d'une liquidation judiciaire, la société SpringCard se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

2/ Propriété intellectuelle

Sauf autorisation explicite notamment lors de la livraison, l'ensemble des éléments figurant de manière générale sur tous les supports produits par SpringCard (les documents commerciaux, les courriers, les rapports, les notices, les manuels, les supports de formation, etc...) sont la propriété exclusive de SpringCard. Ceux-ci ne doivent pas être distribués à des tiers sans autorisation écrite préalable de Springcard.

GARANTIE CONSTRUCTEUR ET MAINTENANCES

Les produits de la société SpringCard sont garantis pièces et main d'œuvre un (1) an retour atelier sous réserve d'une utilisation en conditions normales. Tout retour de marchandises ne saurait être accepté sans numéro de retour fourni par le support de SpringCard (support@springcard.com).

Outre la garantie constructeur, SpringCard propose des contrats commerciaux d'assistances complémentaires: accessibilité du support, maintenance corrective, maintenance évolutive.

Pour toute demande sur ces sujets, le Client doit contacter son interlocuteur habituel ou sales@springcard.com.

FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société SpringCard ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure.

À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce d'Evry.

A Palaiseau, France
Le,

Pour le Client, signature d'un représentant autorisé, précédée de la mention "Lu et Approuvé"